Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 4 (1866)

Heft: 2

Artikel: Relation du séjour des prisonniers de guerre français et suisses, sur le ponton de la Castille, dans la baie de Cadix, et de leur évasion le 15 mai 1810 : [7ème partie]

Autor: Chapuis, L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178768

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Admettons maintenant qu'une autre personne passe derrière la glace et s'arrête précisément à la même distance où vous êtes en avant, vous la verrez directement, puisque la glace est sans tain, et vous la verrez à côté de votre propre image. Que cette personne étende les bras, elle vous paraîtra saisir votre image et ne saisira que l'espace; qu'elle frappe le vide à coup d'épée, il semblera qu'elle transperce votre corps. Voici tout le principe des apparitions fantastiques; le spectre du Casino n'est que cette image imaginaire résultant de la réflexion des rayons lumineux connue dans la science sous le nom d'*image virtuelle*.

L'image virtuelle produite dans une glace sans tain est très faible; on corrige cet inconvénient en assombrissant la salle et en éclaircissant fortement la personne dont l'image doit se refléter dans la glace. On se sert ordinairement de l'électricité pour produire cette lumière qui doit être très intense.

Afin d'augmenter l'illusion, on s'arrange de telle façon que les spectateurs aperçoivent le spectre sans distinguer l'acteur, c'est-à dire que l'on voie l'image sans apercevoir la personne qu'elle reflète. Pour cela, il suffit de placer les acteurs sous la scène ou de les masquer au moyen de la rampe, et l'on incline la glace placée au-dessus d'eux selon l'angle nécessaire pour renvoyer leur image au point précis où les spectateurs doivent l'apercevoir.

Il importe de dire que les acteurs aux prises avec les spectres, fantômes, etc., n'aperçoivent pas eux-mêmes les spectres; c'est donc dans le vide qu'ils agissent, gesticulent, portent des coups, etc.

Il est donc indispensable que l'acteur connaisse exactement l'endroit où le fantôme viendra se dessiner pour le public, afin qu'il lui soit possible de l'atteindre de ses coups simulés et pour éviter qu'il tende les bras à droite par exemple, vers le fantôme qui s'agiterait à gauche.

Voilà donc comment, en plein XIXme siècle, on évoque l'ombre des morts comme le faisait jadis le fameux Cagliostro.

Avouez maintenant que je disais la vérité en commençant, et que nous avons réalisé un immense progrès, puisque, de nos jours, les *revenants existent*.

C.

Le vin de cette année.

De l'an soixante-cinq, mes frères,
Que dira-t-on dans l'avenir!
Sera-ce des choses amères,
Ou bien le faudra-t-il bénir?
La France, Rome ou le Mexique
Rempliront-ils seuls son anneau?...
Non, la chose serait inique....
Oublirait-on le vin nouveau?... (*bis*)

Voyez notre voisin Jean-Pierre,
Comme il est changé, n'est-ce pas?
Toujours triste il était naguère,
Aujourd'hui gaîté suit ses pas.
Qu'il dorme, qu'il rêve ou qu'il veille,
Son esprit ne voit rien de beau
Que les contours d'une bouteille,
Pleine de ce bon vin nouveau! (*bis.*)

Mon cousin le célibataire,
Depuis qu'il boit ce jus divin,
A sa voisine songe à plaire...
Pour contracter les nœuds d'hymen;
Car, me dit-il, je te le jure,
Je préfère au plus beau château
Le doux chant de sa voix si pure...
Et ma bouteille de nouveau! (*bis.*)

Mon avocat se désespère;
De ce vin il n'est pas content.
— En quoi peut-il donc lui déplaire?
— Devinez; je le donne en cent!
Depuis, dit-il, que ce vin coule,
Désert, désert est mon bureau,
Car, des plaideurs je vois la foule
Faire la paix près du nouveau (*bis.*)

Nos médecins disent de même:
Les malades vont décroissant,
Grâce à ce vin que trop on aime,
Et s'il en meurt... c'est en chantant!
La pharmacie est délaissée,
Car le ricin, le cacao,
La pilule d'or si rusée
Ne valent pas le vin nouveau! (*bis.*)

Ah! si toujours la Providence
Nous donnait de ce fameux vin,
On verrait fuir toute souffrance
Et l'homme serait chérubin!
Mais il ne faut pas qu'on l'oublie:
N'en faut pas trop, pas trop n'en faut!
Car je crois bien que la folie...
Donne le doigt au vin nouveau! (*bis.*)

Riez, 30 novembre 1865. A. C.

Relation

du séjour des prisonniers de guerre français et suisses, sur le ponton la CASTILLE, dans la baie de Cadix, et de leur évasion le 15 Mai 1810,

Par L. CHAPUIS, de Lausanne, chirurgien-major.

VII.

Le ponton marchait lentement, et on était obligé de manœuvrer péniblement la barre du gouvernail, pour empêcher le vaisseau de prendre une mauvaise direction. Vers les neuf heures, le vaisseau n'ayant pas fait plus d'un quart de lieue, on aperçut plusieurs chaloupes ennemies qui venaient à force de rames: aussitôt l'ordre fut donné d'observer le plus grand silence, afin qu'elles abordassent avec moins de crainte, et de les assaillir à coups de boulets lorsqu'elles seraient tout

près du ponton. Ces chaloupes, montées chacune d'une vingtaine de soldats, s'approchèrent, et, pour faciliter l'abordage, quelques-unes d'entre elles firent un feu de file sur le ponton. Un officier anglais, le sabre entre les dents, était déjà à la moitié de l'escalier, suivi de plusieurs soldats, lorsqu'une grêle de boulets lancés du haut du vaisseau porte la mort et l'épouvante chez les assaillants, l'officier a la tête fracassée, les soldats ont bras ou jambes cassés et tombent à la mer; deux chaloupes sont percées, l'eau y entre à grands flots, et elles ne tardent pas à couler à fond avec les morts et les blessés qu'elles portaient. On entend les cris plaintifs de ces malheureux soldats mutilés qui cherchent en vain à éviter la mort; des boulets de vingt-quatre et de trente-six, jetés avec profusion, achevaient de tuer ceux qui se soutenaient encore sur l'eau. Les fusils que l'on avait furent utiles pour attendre les chaloupes qui étaient plus éloignées, on leur blessa plusieurs hommes. Les autres chaloupes ne furent pas tentées d'aborder, elles s'éloignèrent aussi vite qu'elles étaient venues; les prisonniers n'eurent qu'un seul blessé.

La victoire que l'on venait de remporter avec si peu de moyens de défense fut d'une augure favorable pour la réussite de l'entreprise, on vit que si l'on voulait se défendre, l'ennemi ne pourrait jamais s'emparer du vaisseau à l'abordage.

Le ponton marchait très lentement, et vers les dix heures, il se trouva si près d'une bombarde anglaise, armée de deux mortiers, que si elle n'eut promptement coupé ses câbles, elle aurait reçu un choc violent qui pouvait l'endommager beaucoup; mais ce qu'elle avait le plus à craindre, c'est que les prisonniers s'en emparassent, comme ils pensaient le faire lorsqu'ils s'en virent si près. Le capitaine, qui n'avait pas un équipage assez fort pour se défendre, ne vit de salut qu'en évitant la rencontre de cette grosse masse qui allait sur son bâtiment; cinq minutes de retard, les prisonniers en faisaient d'autres avant d'être eux-mêmes libres; ils se rendaient maîtres d'un joli bâtiment gréé qui pouvait facilement les contenir tous.

Vers les dix heures et demie, plusieurs chaloupes et canots espagnols s'approchèrent du ponton; mais pas assez pour qu'on put les atteindre; elles firent quelques décharges de mousqueterie et se retirèrent à une certaine distance pour observer ce qui se passerait. La lune éclairait, et l'on pouvait voir à une assez grande distance; le feu des chaloupes s'était ralenti, et de temps en temps seulement, une lumière vive et le bruit du canon indiquaient la présence de ces chaloupes; les boulets n'atteignaient plus le ponton.

A dix heures trois quarts, un coup de vent du N. O. change la direction du vaisseau et le pousse vers le Puntal, situé sur la langue de terre qui conduit à Cadix : ce fort, armé de quinze pièces de gros calibre, pouvait foudroyer le ponton, et l'on ne prévoyait pas qu'on put l'éviter. Qu'on juge de l'inquiétude et des craintes que durent éprouver les prisonniers; leur perte était certaine si le vent eut continué à souffler dans cette direction; mais une main invisible veillait à leur conservation; au moment où tout espoir paraissait perdu, le ciel s'obscurcit, un torrent de pluie les dérobe à la vue de ce terrible fort, et peu de temps après, le vent change et redevient favorable.

(La suite au prochain numéro.)

Bernard de Menthon.

(fondateur des hospices du St-Bernard).

La brutalité menaçante qui caractérisait les dernières paroles de Procus, rapportées par le majordome, firent une telle impression sur Bernard, qu'il resta quelques moments dans l'attitude d'un homme profondément accablé. Enfin il se redressa, et, en regardant de nouveau le chef des pélerins, il lui dit : « Continuez, et dites-moi comment vous avez quitté le château d'Entragues; je suppose qu'on ne vous a pas laissé partir sans vous dépouiller de votre bourse? » — « Vous faites bien de me le rappeler, notre révérend Père, répondit le majordome, j'ai oublié de vous dire que pendant notre sommeil on avait déjà trouvé l'occasion de m'enlever ma ceinture dans laquelle je tenais caché l'argent destiné à subvenir aux frais de notre pélerinage. » — Et le comte d'Entragues, dit Bernard, n'a-t-il rien ajouté d'autre. » — Ce furent les dernières paroles qu'il daigna nous adressser, dit le majordome avec un sourire amer; l'audience qu'il avait bien voulu nous accorder était terminée, et sans s'inquiéter ultérieurement de nos personnes d'une manière directe, il appela d'une voix stridente l'homme qui nous avait reçus la veille dans la cour du château, et lui dit d'un ton sec et bref : « Faites conduire ces pélerins hors du château pour les remettre sur le chemin de Courmayeux ! Et qu'on se garde bien de les molester; pendant quinze jours ils se trouveront munis de mon sauf-conduit, et malheur à celui qui se permettrait de l'enfreindre ! » — Ces paroles sévères du chef des brigands eurent pour effet de nous faire traiter avec la plus grande courtoisie par ceux qui étaient chargés de nous reconduire et de nous indiquer notre route. » — Et que pensez-vous faire actuellement? dit Bernard après quelques moments d'hésitation, pendant lesquels il cherchait lui-même à prendre une résolution quelconque. » — « Nous nous sommes rendus à la cité d'Aoste uniquement pour prendre les conseils de l'homme éminent qui dirige le diocèse, et nous sommes disposés à nous soumettre entièrement à sa direction. » — « Que la volonté de Dieu soit faite ! dit Bernard, c'est à sa puissante protection et à son Saint-Esprit qu'il faut demander le conseil le plus salutaire; ayons donc recours à la prière et au jeûne, pour que le ciel nous éclaire et nous indique le chemin qu'il faut prendre. En attendant, restez ici dans notre abbaye, on vous hébergera, et demain, s'il plaît à Dieu, quand la nuit aura porté conseil, je vous informerai de mes décisions. »

Nous sommes arrivés à la fin de la première période de la carrière de St-Bernard. Les mesures que celui-ci prit pour extirper le paganisme, la conversion de Procus au christianisme, son baptême, la capture du bouffon, l'incarcération de celui-ci et son exposition dans uue cage de fer à l'évêché d'Aoste, la fondation des deux hospices de St-Bernard, la visite des parents de l'archidiacre, la maladie de celui-ci à Novare, son entretien avec sa fiancée, ses derniers moments et sa mort, pourraient faire l'objet d'une seconde partie non moins intéressante. F. N.

FIN.

Correspondance. — M. B., à Genève; merci, nous vous répondrons incessamment. — M. C., à Ecotteaux; nous acceptons avec plaisir.

L. Monnet; — S. Cuénoud.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.